



# Repères 38

Journal des retraités CFDT de l'Isère

Novembre 2017 - n° 38

## ÉDITO

### Le Compte n'y est pas. Encore déçus !

Le 1er octobre 2017, l'UTR 38 a envoyé une lettre à l'URR Auvergne Rhône Alpes, à l'URI, à l'UCR et à la confédération décrivant sa position face aux ordonnances. Les adhérents ayant une adresse mail l'ont reçue. Vous la trouvez en annexe de ce journal Repères.

Il n'est pas moins important, si ce n'est plus, de combattre l'idée que tous les retraités sont des nantis et qu'ils doivent sans contrepartie participer à la solidarité intergénérationnelle. Ces derniers temps, des discours ou des décisions tendent à opposer les générations les unes aux autres, en usant de caricatures sur les jeunes et les personnes âgées. Beaucoup de retraités sont engagés dans la vie associative, politique, familiale et culturelle. Nous sommes 16 millions de personnes âgées de plus de 60 ans qui contribuons à la richesse du pays. **Non, nous ne sommes pas une charge, mais une richesse .**

**D**ans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, il est prévu de transférer une partie du financement de l'assurance chômage et de l'assurance maladie vers l'impôt, via la CSG . Nous reconnaissons que la CSG est la contribution sociale la plus solidaire et la plus équitable pour financer la protection sociale. Nous ne sommes pas opposés à ce que les retraités participent au financement des différentes sécurités. Mais nous n'acceptons pas la hausse de la CSG de 1,7 % si elle est créatrice de nouvelles inégalités que ce soit entre fonctionnaires et salariés du privé ou entre actifs et retraités.

**N**ous participons aux efforts de redressement des comptes publics sociaux : fiscalisation de la majoration des pensions pour enfants, suppression de la demi part fiscale, la non revalorisation des retraites. Nous sommes solidaires du reste de la population.

Non, à 1200 euros, nous ne sommes pas des gens aisés. Pour que nous acceptions cette hausse, cette réforme doit être juste et équitable. Nous demandons la suppression de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires et de la taxe d'habitation pour tous. Nous demandons aussi que cette augmentation de la CSG participe à la diminution du reste à charge des personnes en perte d'autonomie logées en EHPAD .

**C**'est pourquoi, l'UTR, par l'intermédiaire des ULR, a demandé un rendez vous aux dix députés de l'Isère pour leur faire connaître nos constats et nos propositions. Ensuite, chaque adhérent est invité à envoyer une carte pétition à Monsieur le président de la république. Enfin, chaque ULR a diffusé le tract de l'UCR « Hausse de la CSG, la CFDT retraités appelle à des mesures équitables »

**E**xprimons nous de la façon la plus large et la plus unitaire possible !

La commission exécutive de l'UTR

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| Edito, le compte n'y est pas .....           | Page 1    |
| Lettre de l'UTR aux instance CFDT .....      | Page 2    |
| UTR, Rassemblement du 3 octobre .....        | Page 2-3  |
| ULR de Voiron, rencontre Habitat .....       | Page 4    |
| ULR Nord Isère, lettre aux députées .....    | Page 5    |
| ULR Nord Isère, bénévoles à l'ESA.....       | Page 5    |
| ULR Grésivaudan, semaine bleue .....         | Page 6-7  |
| Edmond MAIRE .....                           | Page 7    |
| CPA, les retraités concernés .....           | Page 8    |
| ULR Roussillon, visite caverne pont d'arc .. | Page 8    |
| Fiche de lecture .....                       | Page 8    |
| ULR de Grenoble, sale temps pour les roms .  | Page 9    |
| Remboursements dentaires.....                | Page 10   |
| Prix des consultations médicales .....       | Page 10   |
| Suppression généralisation du tiers payant   | Page 10   |
| Détente et Culture CR sortie Aoste et Izieu  | Page 11   |
| Hommage à nos militants .....                | Page 12-5 |

### Une initiative de notre UTR :

**Donner la parole aux proches et amis des résidents en établissement.**

**Voir l'encart "retrouvons-nous le 24 et 30 janvier"**

**Copie de la lettre envoyée par l'UTR le 1er octobre 2017 à :**

l'URR Auvergne Rhône-Alpes, l'URI Auvergne Rhône-Alpes, l'UCR et à la Confédération CFTD

**Sujet : Position de l'UTR 38 face aux Ordonnances réformant le Code du Travail**

En tant que Retraités, nous ne sommes pas concernés par les mesures du gouvernement modifiant le Code du Travail, cependant en qualité d'ex-salariés et toujours syndicalistes, nous sommes solidaires de tout ce qui touche le monde du Travail.

Les membres du Bureau de notre UTR ont débattu des ordonnances en étudiant les analyses reçues sur le portail CFTD.FR.

Nous vous donnons ci-après nos remarques et les suites attendues de la part de la direction de notre Organisation Syndicale :

1. Nous tenons à souligner notre étonnement quant à l'incompréhensible retenue des interlocuteurs de notre Confédération. La déception de notre Secrétaire Général est ressentie comme une volonté de ne voir que les quelques côtés positifs des ordonnances.
2. Ces ordonnances traduisent une volonté flagrante d'affaiblir les syndicats en réduisant les moyens et le nombre d'élus syndicaux. C'est une victoire des revendications patronales. Le gouvernement recherche l'appui du patronat qui n'a que faire du dialogue social et il faut en tirer les conséquences.

Sans cacher nos divergences avec les autres Organisations Syndicales, une plateforme unitaire minimum est à rechercher pour organiser une riposte efficace car on peut redouter que le gouvernement poursuive.

Espérant être entendu sur ces points,

**RASSEMBLEMENT CFTD DU 3 OCTOBRE  
"LE PROGRÈS EN TÊTE"**

Nous nous sommes retrouvés plusieurs membres du bureau de l'UTR autour de notre Secrétaire Générale, Josette Dizet, à participer au grand rassemblement militant « Le progrès en tête » à la porte de la Villette le 3 octobre dernier.

Nous vous présentons ici deux témoignages de participation aux différentes agoras :

**Agora Protection Sociale**

Cette table ronde était organisée par la MACIF qui entre 2014 et

2016 a participé au projet européen « Vie active-vie d'aidant : combattre les inégalités entre les hommes et les femmes ». En 2015 elle a lancé

une vaste enquête auprès des aidants en activité en partenariat avec l'université Paris Descartes dont voici les principales constatations.

Éditeur : UTR 38 CFTD - Bourse du Travail -  
32 Av de l'Europe 38 030 GRENOBLE Cedex 2  
Imprimerie : UD CFTD 38  
Directeur de publication : Josette DIZET

Rédacteur en chef : Chantal DURANTON  
Rédacteur en chef adjoint : Serge HUET  
Maquette et mise en page : Bernard ALBERT et  
Maxence GIRARD

L'aidant est la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour tout ou partie de la vie quotidienne à une personne dépendante de son entourage. A ce titre on recense 11 millions d'aidants en France dont 53 % sont en activité, 56 % sont des femmes, 55 % ont 50 ans et plus.

Une large partie des aidants conjugue activité professionnelle et celle d'aidant et ce phénomène va s'amplifier dans les années à venir du fait de l'allongement de la durée de vie, du recul de l'âge de la retraite, le souhait de rester chez soi et du manque de structures et leur coût.

**O**r l'aide apportée à un proche a un impact sur la vie professionnelle et personnelle de l'aidant.

Tout le monde a été, est ou sera aidant un jour, nous sommes tous concernés.

La nécessité de faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie d'ai-

dant nécessite une accessibilité accrue aux services d'aide professionnelle et des services aux aidants : plateformes mutualisées d'orientation et de soutien, formation, écoute, accompagnement. Il faut aussi limiter ou compenser les pertes de revenus et de cotisations résultant des réductions ou interruptions d'activité. Au sein des entreprises, il faut favoriser l'accès au télétravail, la souplesse des horaires, en faisant mieux connaître les dispositifs et congés existants et en les améliorant.

**O**n constate un impact négatif sur la santé des aidants, accru si la personne aidée vit avec eux, si personne ne peut les remplacer. En fait, ils doivent rester disponibles, et/ou à proximité au cas où...

Les aidants prennent sur eux et ils déclarent que l'aide est né-

fastes pour leur carrière (58%) et leur salaire (54%) ainsi que pour leur santé (67%). En fait, ils s'arrangent et « bricolent » des solutions pour 50% en RTT en congés annuels, pour 23% ils s'arrangent avec les collègues, et pour 13% ils utilisent les arrêts-maladie. Ils n'utilisent que très rarement les dispositifs légaux de congés pour les aidants.

**S**elon les pays, les femmes représentent 60 à 70% des aidants mais quand l'aide devient intensive la charge repose avant tout sur les femmes. Avec un salaire inférieur à celui des hommes de 29% en moyenne, les femmes sont d'avantage concernées que les hommes par une interruption d'activité ou réduction du temps de travail.

Chantal Duranton

## Agora Ordonnances Code du Travail

Au cours de 2 sessions, 3 membres du BN ont répondu aux questions ou interpellations de militants, DS ou secrétaires de fédérations professionnelles, sur les ordonnances réformant le Code du travail.

**L**es ordonnances peuvent se résumer comme suit :

- Quels moyens pour le futur nouveau conseil social et économique (CSE) qui doit remplacer le CE, les DP et le CHS-CT dans les entreprises de plus de 50 salariés ? Combien de représentants du personnel ? Combien d'heures de délégation ? Cas particuliers des industries à hauts risques (installations nucléaires, sites Seveso).

Réponse : tous ces sujets doivent faire l'objet de décrets d'application à paraître dans les 6 mois. Des négociations doivent débuter prochainement. La revendication de la CFDT est simple : le maintien des moyens existants. Les représentants du personnel au CSE devront disposer d'autant d'heures de délégation que la somme des heures de délégation disponibles

aujourd'hui pour les élus CE, DP et CHS-CT.

**U**nité d'action : pourquoi n'y parvenons-nous pas ?

Réponse : la CFDT a choisi la négociation plutôt que la contestation globale sans projet alternatif. Face à une telle divergence, comment construire l'unité d'action avec la CGT qui n'a d'autre proposition que de se rallier à ses mots d'ordre et à ses modalités d'action ? La confédération n'interdit à aucune fédération professionnelle ou syndicat de manifester avec les autres.

Les résultats des élections professionnelles ont permis à la CFDT de devenir le syndicat le plus représentatif dans les entreprises privées. C'est au plus près des salariés dans les entreprises et les administrations que nos idées progressent plutôt que dans la rue.

**L**es représentants du BN ont rappelé leur désaccord face à des modifications qui vont à rebours du développement du dialogue social prôné par la CFDT particulièrement

dans les entreprises de moins de 20 salariés où la direction pourra négocier directement avec un salarié choisi par ses pairs sans qu'il soit syndiqué ou mandaté.

Patrick Feder

### Au programme :

Sept espaces rencontres :

- Logement
- Espace adhérents
- Nouveaux droits
- Elections Fonction Publique
- CFDT Diffusion
- Cnas
- SCPVC

Neufs agoras thématiques pour échanger et débattre :

- Ordonnances Code du Travail
- Parlons travail
- Protection Sociale
- International
- Egalité
- Développement
- Parcours militants
- Transitions professionnelles
- Transitions numériques et écologiques

## L'ULR de VOIRON RENCONTRE LES DIRIGEANTS DE LA PIERRE ANGULAIRE

**La Pierre Angulaire est un réseau de maisons d'accueil et de soins pour personnes âgées à faibles ressources. C'est l'une des branches du mouvement *Habitat et Humanisme* qui lutte en parallèle contre la précarité, pour recréer du lien social par l'accession à des logements décents.**

### Côté établissements pour personnes âgées,

*La Pierre Angulaire* est connue pour avoir développé le concept d'humanité : une philosophie de la bienveillance pour les 40 Ehpad qu'elle a en gestion.

Bernard Devert, fondateur du Groupe, souligne la volonté de maintenir une vie sociale dans les Résidences. Il préférerait les appeler des *hospitalités* : des lieux de soins qui doivent être avant tout des lieux de vie.

### Le personnel fait un métier difficile

et mal rémunéré. La baisse des dotations budgétaires va rendre la situation plus difficile. Les Ehpad (les hospitalités comme il le rappelle) sont des lieux du *prendre soin*. L'accompagnement y est difficile. Le taux d'absentéisme peut aller de 30 à 40 % du personnel aide-soignant. Certains résidents souffrent de troubles neuropsychiatriques, voire de maladies gériatriques. M me Tiberghien directrice animation-réseau du groupe insiste de son côté sur le besoin de formation du Personnel.

### Bernard Devert évoque la malaise général

mis en évidence par une récente actualité : la grève de trois mois des aides-soignantes des Opalines à Foucherans (Jura). Les revendications ont principalement sur les effectifs, la stabilité du personnel, les mauvaises conditions de travail des soignants qui entraînent de mauvaises conditions de vie des résidents. En milieu urbain, la volatilité du personnel est encore plus forte. Lorsqu'on en vient à chronométrer les tâches, les problèmes se multi-

plient : 18 minutes pour la toilette, cela finit par déshumaniser les personnes âgées et les soignantes.

### Une ressource à développer : les bénévoles

Il faudrait tendre vers un accompagnement pour deux résidents, mais les dotations budgétaires en baisse limitent la mise en œuvre de cet objectif. C'est encore plus difficile en milieu rural et dans les petites villes d'accompagner les personnes en perte d'autonomie. A noter que La Pierre Angulaire développe aussi les alternatives d'accueil temporaire adossées au dispositif P.A.S.A. (Pôle d'activité et de soins adaptés).

### Les Conseils de Vie Sociale

Un sujet important pour les représentants de la CFDT Retraités. M. Devert souligne que, dans la pratique, les familles de résidents n'ont pas assez de temps pour participer aux C.V.S. (Conseil de Vie Sociale), ou bien, ils craignent que cela se répercute sur les résidents s'ils transmettent des réclamations ou des critiques. Il indique que les directeurs des résidences acceptent que les associations de bénévoles participent aux C.V.S., mais ce sont les résidents et leurs familles qui sont prioritaires. M. Devert évoque une sorte d'omerta à propos de la mort dans les Ehpad : on ressent une tension dans les familles sur ce sujet, à cause du temps de séjour des résidents de plus en plus réduit.

**En Isère**, la Pierre Angulaire est implantée à N-D de Lisle (Vienne), dans la Résidence Saint Germain (La Tronche), et dans la Résidence Val

Marie (Vourey). M. Devert donne son accord pour que la CFDT Retraités soit invitée à une réunion de CVS dans une de ses résidences.

**La Pierre Angulaire** s'appuie sur la notion d'humanité. Pour Mme Tiberghien il s'agit de respect, d'écoute et d'attention portés aux résidents : aider à formuler un projet de vie sans pour autant être dans le déni de la mort qu'il ne faut pas craindre d'évoquer. La personne âgée ne doit pas se considérer comme une charge pour sa famille et la Société. A ce propos M. Devert souligne l'intérêt d'une émission comme *Papot'âge*, sur RCF, qui met l'accent sur la réconciliation et la communication intergénérationnelle dans les familles.

**En résumé**, la Pierre Angulaire s'attache à prendre en considération la dimension personnelle et collective du vieillissement, la fragilité : il faut toujours se questionner sur l'humanité de la personne, travailler sur cette notion d'*hospitalité*, savoir et pouvoir s'appuyer sur des bénévoles et trouver des salariés motivés par l'aide aux personnes âgées dépendantes.

Annick GENIN, Jacques PELLOUX  
Franklin PAQUIN



## Ce 30 octobre nous avons appris le décès de Daniel DORMANT

Il a signé l'article ci-contre.

Daniel a été Secrétaire de l'ULR du Nord Isère.

Il était membre du bureau de l'UTR. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses amis.



## L'ULR DU NORD ISÈRE ÉCRIT À SES DEUX DÉPUTÉES

Villefontaine, le 2 octobre 2017

Madame la Députée,

Vous trouverez ci-jointe une copie de la déclaration rédigée par la commission exécutive de notre Union Confédérale des retraités CFDT concernant nos revendications pour une CSG universelle et équitable.

La CFDT Retraités est active dans votre circonscription et revendique sa place dans une société que nous voulons intergénérationnelle et citoyenne. Nous avons ainsi de nombreuses revendications sur des sujets tels que le pouvoir d'achat, les basses pensions, l'accès aux soins, la perte d'autonomie, l'environnement, les transports, le logement, les inégalités entre hommes et femmes. Nous avons à cœur de produire un travail de proximité, d'aller à la rencontre des retraités, d'entendre leurs difficultés et aspirations en s'engageant sur des dossiers qui sont comme vous pouvez le constater au cœur de la vie quotidienne.

Afin de nous permettre de développer nos arguments et propositions tant sur le contenu des récentes ordonnances que sur les revendications citées dans ce courrier, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un rendez-vous à votre convenance.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, nos respectueuses salutations.

Daniel DORMANT Secrétaire de l'ULR CFDT Nord-Isère

## Des adhérents de l'ULR du Nord Isère sont bénévoles à l'E.S.A.

L'association ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (E.S.A.) est une association nationale, apolitique, non confessionnelle et reconnue d'utilité publique. Elle a été créée en 1969. Son but est d'aider les enfants en difficulté scolaire, dans des familles disposant de peu de ressources ou qui n'ont pas la possibilité de le faire. Ce n'est pas seulement aider à faire les devoirs mais de reprendre les leçons pour vérifier qu'elles sont comprises et assimilées et surtout de leur apprendre à s'organiser pour arriver à l'autonomie.

Le travail est individuel et se passe au domicile de l'élève ce qui facilite les relations avec les parents et aide à comprendre son milieu de vie et de travail.

Le bénévole qui s'engage avec un élève s'engage pour 1h par semaine pendant l'année scolaire.

L'antenne de Villefontaine comptait l'an dernier 50 bénévoles et a aidé 120 enfants à Villefontaine, l'Isle d'Abeau et les communes voisines.

Les bénévoles à Villefontaine sont en majorité des retraité(e)s. Le groupe est très riche par les origines, les activités exercées et les niveaux. Beaucoup d'entre nous avons

d'autres engagements dans d'autres associations ou mouvements. Ce qui crée un réseau de relations très dense et très riche.

### Quelques exemples d'engagements à E.S.A. :

- Une dame, encore en activité, fait un détour par Villefontaine, le vendredi en fin d'après-midi, pour aider un enfant avant de rentrer chez elle à environ 20 kms.
- Un autre vient de plus de 20 kms, plusieurs fois par semaine.
- Enfin notre "doyenne" (adhérente CFDT) à 85 ans aide 3 enfants et a d'autres activités.

### Comment nous arrivent les demandes ?

- D'abord à l'occasion des 2 forums des Associations de Villefontaine et de l'Isle d'Abeau,
- Beaucoup par relations,
- Les assistantes sociales, le C.A.D.A (Centre d'accueil des demandeurs d'asile),
- Enfin par des enseignants, les maisons de quartier, la mairie.

Souvent le nombre de demandes dépasse nos possibilités et la difficulté pour les responsables est de

définir les priorités (rencontre avec les enfants et les familles, contacts avec les enseignants).

L'association est de plus en plus connue. Aussi rencontrons-nous de plus en plus des enfants en grandes difficultés dans des familles qui ignoraient notre existence voici quelques années. Et beaucoup de ces familles, parfois en difficultés elles-mêmes ne peuvent aider leur (s) enfant(s) - familles nombreuses, mamans seules, horaires de travail, « niveau » de connaissances...

Enfin dans certaines de ces familles, la langue parlée à la maison n'est pas le français... Nous pouvons en constater les conséquences à la rentrée de septembre, après 2 mois de vacances !

Ainsi nous vivons, directement et chaque jour combien le milieu familial est déterminant pour la réussite scolaire des enfants. Mais heureusement cette activité nous apporte aussi des satisfactions (réussite des élèves, relations avec les familles, relations entre bénévoles...)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Annie et Jean-Claude Sablon

## SEMAINE BLEUE À SAINT ISMIER

Le CCAS de Saint Ismier a proposé, le 6 octobre 2017, une conférence dans le cadre de la Semaine Bleue sur le thème : *comment « Bien vivre demain », comment « vivre ensemble » sur un territoire donné ?* L'intervenant était Pierre Olivier Lefèbvre, délégué général du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés.



**E**n introduction, le maire de Saint-Ismier rappelle brièvement le rôle de la Semaine Bleue et le thème de cette année « À tout âge faire société », soulignant l'immense défi, au plan économique, politique et humain, que représente l'allongement de l'espérance de vie, qui implique de repenser la solidarité intergénérationnelle et de trouver des solutions pour « bien vieillir près de chez soi ».

### Claude FAGES présente ensuite les associations partenaires

L'UDCCAS, Alertes, IG (Isère gérontologie), puis rappelle les conditions pour bien vieillir près de chez soi : domicile confortable et sécurisé ; facilités de déplacement ; absence d'isolement ; proximité des services. Il relève ce qui existe sur le Grésivaudan, notoirement insuffisant, annonce les projets immédiats, puis présente les premiers résultats, très encourageants, de l'expérimentation « Anticipation, Habitat et Vieillesse » lancée par la communauté de communes, dans le cadre d'une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) auprès d'un public ciblé (70 à 80 ans) pour lui permettre d'anticiper l'adaptation de son habitat. Il rappelle que, pour sensibiliser les seniors, il faut privilégier

une communication basée plus sur le *Comment* que sur le *Pourquoi*, sur les gains que sur les pertes. Sur les 6884 personnes contactées, 223 ménages (dont 74 personnes seules) ont appelé pour recevoir la visite d'un ergothérapeute. Il détaille un peu leurs profils et s'interroge sur l'étape suivante : le passage à l'acte.

### Prise de parole de Pierre Olivier Lefèbvre :

#### Longévité et territoires, un défi pour le XXI<sup>e</sup> siècle

**I**l faut voir le vieillissement comme un défi, pas un problème. Autrefois, le temps de retraite durerait au mieux quelques années, aujourd'hui, il peut durer facilement 20, 30 ans et les plus âgés n'ont pas envie d'être mis sur la touche. L'équilibre entre les générations (1/3 en apprentissage, 1/3 au travail, 1/3 à la retraite) tend à se rompre. Il y a en outre plusieurs niveaux dans les personnes âgées.

#### Mais qu'est-ce que « être âgé » ?

**Q**uelle perception le territoire où l'on vit a-t-il de la personne âgée ? La vie à la retraite a un fort

rapport à la bienveillance : retraite-famille ; retraite-loisirs ; retraite-bénévolat ; retraite-citoyenne ; retraite-vie associative... Ce sont des formes complémentaires. Prendre de l'âge peut être une chance, mais pour se sentir bien dans son âge, il faut ANTICIPER, c'est à dire préparer sa retraite ! Prendre conscience, par exemple, qu'entre 40 et 80 ans, on perd 3/4 de ses relations.

**Q**uand il y avait 5 à 6 % de « vieux », on pouvait les traiter comme des personnes fragiles. Aujourd'hui, où les personnes âgées représentent 35 % de la population, il est nécessaire de les intégrer dans la société. Le territoire dans lequel nous vivons se rétrécit en vieillissant, mais reste un territoire qui doit être organisé à notre convenance.

Et on doit pouvoir avoir le choix : ne pas opposer EHPAD/domicile ; véhicule personnel/transports en commun. Ne pas opposer les âges, ni les lieux, mais les adapter. Instaurer une relation sociale naturelle, pas condescendante entre les générations, tenir compte des rythmes qui varient, intégrer les différences sans jugement de valeur : les générations sont complémentaires, chaque âge a son intérêt pour la collectivité.

#### Un des problèmes du vieillissement est la mobilité.

**A**vec l'âge, se découvre une certaine fragilité physique, mais la « médecine pour les vieux » évolue : on peut se re-muscler à 80 ans ! Les déplacements se compliquent aussi. Nous vivons encore dans la « génération-bagnole ». Il est nécessaire de se donner de nouveaux repères, mais la liberté de transport ne peut pas se résoudre que par les transports en commun.

En vieillissant, il faut regarder comment « retisser les choses ». Il ne suffit pas de « s'occuper » !

### Redécouvrir le parcours résidentiel.

Le plus propice au changement de lieu de vie est quand les enfants quittent la maison, c'est-à-dire une époque où on va encore bien. Ou bien à l'occasion d'un changement affectif : un veuvage par exemple. Le *turn-over* se rétrécit avec le vieillissement. Privilégier ce qui est important pour soi. Avoir le choix. Le « domicile » peut être un enfer !

### Être soi-même.

Il est important d'avoir des projets. Savoir faire appel à des personnes ressources tel que le gérontologue. S'interroger sur le langage : personnes âgées, Adulte vieillissant ? Certes, il faut des réponses à l'avancée en âge, mais il faut aussi une vue dans la globalité, tenir compte des changements de repères. Il faut à la

fois une politique dédiée ET une politique globale, pour être bien dans la ville, quel que soit l'âge. Arrêtons de confondre vieillissement et perte d'autonomie (Celle-ci ne concerne souvent que les deux dernières années de la vie).

Mais pour certains concepteurs on entre dans le quatrième âge à... 70 ans (rires dans la salle).

Ah ! La « silver-économie » ! Il faut rester vigilant sur la question éthique : oui à un vrai service, non à la prestation !

Pour que ça fonctionne, il faut une réflexion collective entre l' élu, le professionnel, l'habitant. Confronter les regards, pour trouver le bon compromis. Accepter de perdre du temps au lancement des projets pour réussir. Aujourd'hui, les auxiliaires de vie sont mal préparés à l'écoute. Dans leur parcours de vie, il faudrait prévoir des temps de respiration, d'analyse de la pratique.

### Les Villes Amies des Aînés

Pierre Olivier Lefèbvre termine en présentant les Villes Amies des Aînés (un programme mondial de l'OMS). La première naît en 2006 au Canada. En 2012, il y en a trois en France (Dijon, Lyon, Besançon), d'autres en Belgique, en Suisse. L'idée, c'est d'encourager le vieillissement actif, de favoriser l'intergénérationnel. Or, en milieu rural aussi, le lien ancien entre les générations a disparu. On met une école maternelle à côté d'un EHPAD, reliant artificiellement les deux extrêmes ! Ce placage n'est pas productif. L'intergénérationnel ne peut fonctionner qu'à travers quelque chose en commun.

Pierre Olivier Lefèbvre pourrait encore parler longtemps, le public, qui contient des professionnels et des personnes sensibilisées, est séduit. La soirée se termine par des discussions informelles avec lui.

Anne-Marie Hermann

## EDMOND MAIRE LA CFDT REND HOMMAGE À UN IMMENSE SYNDICALISTE



### Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT de 1971 à 1988.

Né le 24 janvier 1931 à Épinay-sur-Seine, Edmond Maire travaille dès 1948 comme aide laborantin chez Valentine.

Il prend des cours du soir au Conservatoire national des arts et métiers de Paris. Il travaille ensuite comme technicien chimiste chez Pechiney.

Adhérent en 1954, il devient secrétaire général en 1958 du syndicat CFTC des travailleurs des industries chimiques de la région parisienne.

Tout en prenant une part active à Reconstruction, il devient en 1963 secrétaire général de la fédération des industries chimiques.

Au congrès de 1970, il entre à la commission exécutive confédérale. En 1971, il est élu secrétaire général de la CFDT en remplacement d'Eugène Descamps.

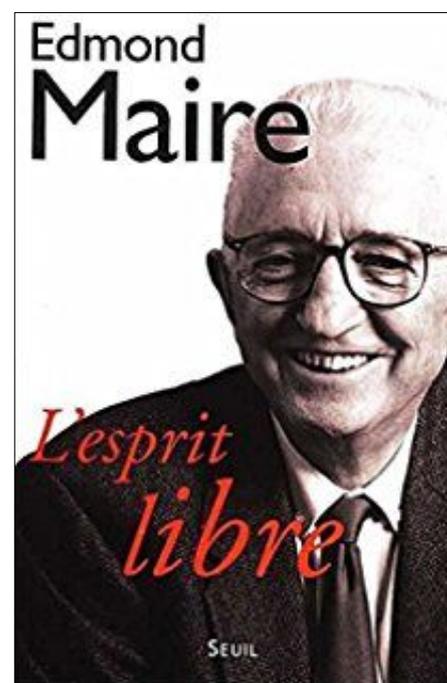
Il reste l'un des dirigeants ayant le plus marqué l'histoire de la CFDT. Jean Kaspar lui succède en 1988.

Il sera ensuite président de l'association de tourisme VVF (Villages Vacances Familles).

Depuis sa retraite, il anime et préside la société d'investissement solidaire France Active qui finance des

entreprises d'insertion et d'utilité sociale.

Edmond était aussi syndiqué à la CFDT Retraités.



## LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ (CPA) SERA OUVERT AUX RETRAITÉS

**Le nouveau compte personnel d'activité (CPA), entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ne se limitera pas aux seuls actifs.**

**Le gouvernement prévoit une ouverture vers les retraités.**

Dans le cadre de l'examen de la Loi Travail, la Commission des Affaires Sociales a adopté deux amendements portés par le député Yves BLEIN qui prévoient, d'une part, d'ouvrir le dispositif aux retraités et, en second lieu, de le clôturer au décès de la personne.

L'idée est donc de faire du CPA un capital permanent dans lequel chaque français aura, depuis l'âge de 16 ans et tout au long de sa vie, la possibilité de puiser des droits sociaux, y compris lorsqu'il aura liquidé son droit à retraite et quitté le marché du travail.

Ces nouvelles mesures constituent un virage serré par rapport au texte d'origine qui établissait une césure

nette entre les générations. De fait, elles élargissent le compte à 15 millions de personnes supplémentaires, ce qui n'est pas sans susciter des inquiétudes chez les partisans d'une formule restreinte à la seule sphère des actifs (chômeurs compris) où les besoins, notamment en matière de formation continue, sont les plus importants.

### Des points pour la formation professionnelle des retraités

C'est pourquoi, dans sa nouvelle version, le CPA intègre désormais, à côté du compte personnel de formation (CPF) et du compte pénibilité, un nouveau « compte d'engage-

ment citoyen » qui « recensera toutes les activités bénévoles ou volontaires » et vise à « faciliter la reconnaissance des compétences acquises à travers elles, notamment dans le cadre d'une VAE » (Validation des Acquis de l'Expérience, NDLR).

Les retraités et les étudiants sont concernés au premier chef : situées en dehors du marché du travail, ces deux populations ne sont pas pour autant inactives et s'investissent souvent dans des associations ou des missions de service civique ou citoyennes.

Grâce au CPA, les retraités pourront continuer à cumuler des points qui leur ouvriront des heures de formation, en comptabilité par exemple s'ils occupent, même bénévolement, un poste de gestion au sein d'une structure associative.

## ULR de Roussillon et ses environs

## Visite de la Caverne du Pont d'Arc



Chaque année, après les congés estivaux, le bureau de l'ULR CFDT de Roussillon et ses environs organise pour l'ensemble de ses adhérents, un voyage sur deux ou trois jours. Cette fois-ci, il n'aura duré qu'une journée avec les voyages Fayard, mais il aura été riche en découvertes avec la « Caverne du Pont d'Arc » ou plutôt, sa reconstitution. De l'avis de tous les participants, ce fac-similé de la véritable grotte découverte fortuitement dans les années 90 par 3 spéléologues, est un témoignage émouvant laissé par nos très lointains ancêtres. La visite a duré envi-

ron une heure avec une excellente guide qui a expliqué, tout le long du parcours, les détails picturaux de ce bijou de l'histoire de l'humanité qui datent pour certains, d'environ 36 000 ans ( datation au carbone 14 ).

## FICHE DE LECTURE

## LETTRE AU DERNIER GRAND PINGOUIN

De Jean Luc PORQUET [www.editions-verticales.com](http://www.editions-verticales.com) (19,50€) Proposée par Chantal AMODRU

Le 3 juin 1844, sur l'île d'Eldey, non loin du cercle polaire, des pêcheurs islandais ont tué les deux derniers spécimens de grands pingouins. En « honnête homme » du XXI<sup>e</sup> siècle, Jean-Luc Porquet sait que, à l'image de cet oiseau incapable de voler, toutes sortes d'animaux sont en train de disparaître, que la sixième extinction de masse des espèces est en cours, que la

Terre n'a pas connu pareil massacre depuis 65 millions d'années et que les hommes, ses semblables, en sont les maîtres d'œuvre irresponsables. Comment faire face à ces vérités-là sans céder à la panique ni au déni? L'auteur écrit au Grand Pingouin pour nous prendre à témoin et interroger en miroir nos destinées solidaires.

Cette lettre à bâtons rompus se fait

tour à tour intime, érudite et rêveuse : une élégie funèbre, mais combative.

Jean Luc PORQUET est journaliste au canard enchaîné où il enquête sur la technologie, l'écologie et la mondialisation marchande et signe les critiques théâtrales. Il est l'auteur d'une demi douzaine de livre de réflexion, de reportages ou de biographies.

## HIVER 2017, SALE TEMPS POUR LES ROMS EN ISÈRE !

**La nouvelle majorité du Conseil Départemental issue du scrutin de 2015 a d'emblée diminué la subvention de l'association Roms Action, seule association dans la région Rhône-Alpes dont l'action est centrée uniquement sur cette population. Le coup a été fatal : avec 50 000 euros de moins, Roms Action est contraint de mettre la clef sous la porte.**

L'association essaie de négocier la reprise de 3 salariés (sur 6) dont le financement demeure. Il y aura 2 départs volontaires et 1 licenciement sec.

Pourtant des espoirs apparaissent à l'horizon pour ces 450 Roms qui tentent de survivre dans l'agglomération grenobloise. Une vingtaine de familles Roms, du fait que le père avait déniché un emploi ou même un petit boulot, ont pu intégrer un logement social.

La Métropole Grenoble-Alpes annonçait qu'il n'y aurait pas d'expulsion

pendant "au moins 1 an" du terrain "Courtade" (situé à Fontaine).

On sait aujourd'hui que le nombre de Roms sur le territoire grenoblois et même national, n'évolue plus que marginalement depuis 5 ans et reste quasiment stable. Une politique volontariste d'intégration était envisageable. Il était possible de négocier avec les responsables politiques un sas d'entrée dans notre communauté nationale à des personnes qui y vivent parfois depuis plus de 10 ans : proposer temporairement un

« hébergement d'urgence » à faible loyer aux familles roms qui ont un emploi, le temps qu'elles acquièrent des droits sociaux, dont l'APL qui permettrait ensuite de postuler sur un logement social.

L'intégration de cette population nécessite un travail « colossal » compte-tenu du niveau d'inadaptation. Un tel plan d'intégration ne peut être porté que par une structure disposant de moyens importants. Roms Action avec 6 salariés pouvait être ce point d'appui. Sa disparition vient brusquement d'assombrir l'horizon d'une intégration des Roms.

La nation française a déjà démontré dans le passé qu'elle pouvait laisser en marge des populations importantes. Elle a ainsi « parqué » des centaines de milliers de républicains espagnols en 1939. Elle a « parqué » également des milliers de « harkis » en 1962, sans provoquer beaucoup d'émotion. Il faudra à ces populations une ou plus souvent deux générations pour se fondre dans la société française. L'histoire est-elle en train de se répéter avec les Roms ?

Serge HUET

### Ils ont fêté diplôme, scolarisation et emplois

Hier soir, la communauté Rom de Fontaine était en fête. Au centre social Romain-Rolland, plusieurs familles ont invité tous ceux qui les ont aidés dans leur insertion (des élus, des acteurs associatifs et le groupe-solidarité de la paroisse) pour célébrer l'obtention du CAP d'un des leurs. En effet, Marius est depuis juin diplômé en maçonnerie avec 13,69 de moyenne. Une jeune fille a également intégré à la rentrée le lycée Deschaux à Sassenage en 3<sup>e</sup> pré-professionnelle. Et un père de famille vient d'être embauché à Seyssinet-Pariset. Autant dire que la rentrée rime avec bonnes nouvelles

K.C.



Article du Dauphiné Libéré en septembre 2016

*Le 13 octobre, une petite Rom était toute heureuse, d'annoncer qu'elle avait été élue au conseil municipal des jeunes de Fontaine. Cette élève de CMI vivait dans une "baraque" il y a encore 2 ans, dans un petit bidonville.*

*Sa professeur a commenté l'évènement par ces mots : " ... j'ai été émue cet après-midi après le vote des élèves de la classe. Une vraie joie pour moi et pour D... ! Cette gamine est extraordinaire, elle rayonne et je ne suis pas tant surprise que ça du résultat, c'est la copine de tout le monde... "*

*Du haut de ses 9 ans, elle montre la meilleure façon de combattre les préjugés et les discriminations.*

## NOUVEAUX TARIFS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DENTAIRES

### Les tarifs des soins dentaires évoluent en janvier 2018

Le financement actuel de la chirurgie dentaire n'incite pas à la réalisation d'actes de prévention et favorise la pratique de dépassements tarifaires sur les prothèses dentaires :

- \* 25 % du coût des soins dentaires restent donc à la charge des familles ;
- \* Le taux de dépassement d'honoraires sur les prothèses dentaires a progressé de 66 points en 10 ans, pour atteindre près de 300 % en moyenne du tarif remboursé ;
- \* Un français sur cinq renonce aux soins dentaires pour des raisons financières.

L'arbitrage agréé prévoit un plafonnement progressif des tarifs des prothèses sur 4 ans (550 € en

2018 et 510 € en 2020 pour une couronne céramo-métallique) avec une base de remboursement des couronnes passant de 107 à 120 € en 2019. **C'est favorable aux patients.**

Pour les patients bénéficiaires de la CMU-C, les plafonds des tarifs dentaires seront revalorisés (pour une couronne métallique, le plafond passera de 230 € à 250 €) et la prise en charge complète étendue à des actes supplémentaires. **C'est favorable aux dentistes.**

Par ailleurs, le prix des soins conservateurs augmentera avec, par exemple, pour le traitement d'une carie, un acte qui s'élèvera à 67 € en 2018 (contre 41 € aujourd'hui). **C'est favorable aux dentistes.**

Enfin, pour les chirurgiens-dentistes réalisant des consultations sur des patients atteints de handicap mental et/ou psychique sévère, les séances seront revalorisées à 60 € (ou 90 € en cas d'utilisation d'une technique de sédation). **C'est favorable aux dentistes.**

Selon le ministère précédent, ce plan permet la baisse du reste à charges pour les français.

La revalorisation des actes pour les chirurgiens-dentistes s'élève à 273 millions d'€, soit un gain moyen de 7 600€ d'honoraires supplémentaires par chirurgien-dentiste libéral d'ici à 2021.

*Source : arrêté du 29 mars portant approbation du règlement arbitral organisant les rapports entre les chirurgiens-dentistes libéraux et l'assurance maladie.*

## LES PRIX DES CONSULTATIONS MÉDICALES ÉVOLUENT

|   | Tarifs/calendrier                        | Ancien tarif |
|---|--|--------------|
| Consultation de référence   | 25 €<br>Au 1 <sup>er</sup> mai 2017      | 23 €         |
| Les évolutions des consultations : les nouveaux actes.<br>La création de 2 nouveaux tarifs de consultations correspondant à des situations cliniques ou des modalités de prise en charge plus complexes, à 46 et 60 € |  |              |
| Consultations complexes<br>Prise en charge de pathologies complexes   | 46 €<br>Au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 | nouveau      |
| consultations très complexes<br>Y est intégrée la visite longue à domicile  | 60 €<br>Au 1 <sup>er</sup> novembre 2017 | nouveau      |

## LA CFDT RETRAITÉS OPPOSÉE À LA SUPPRESSION DE LA GÉNÉRALISATION DU TIERS PAYANT

Le tiers payant ne sera pas généralisé à tous les patients au 30 novembre 2017, comme l'avait décidé le précédent gouvernement dans le cadre de sa loi Santé. Un amendement gouvernemental au projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), prévoit la suppression de cette généralisation.

Même si le tiers payant généralisé est devenu un droit pour

les patients en affection de longue durée (ALD) et les femmes enceintes - les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS étant concernés avant la loi Santé -, cette généralisation **allait permettre d'éviter à des millions de personnes modestes d'avancer le prix de leur consultation.**

Largement pratiqué en Europe, le tiers payant subit un nouveau coup d'arrêt en France. Il est diffi-

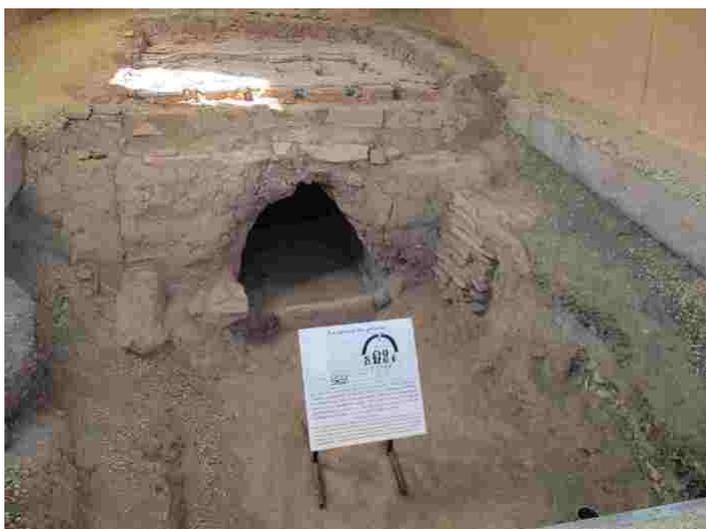
cile de ne pas voir dans cette décision le résultat du lobbying effréné de certaines organisations professionnelles.

La CFDT Retraités dénonce le choix du gouvernement de céder aux pressions. Elle demande que la ministre de la Santé mette en œuvre cette avancée importante pour **permettre à tous un meilleur accès aux soins.**

## Sortie à AOSTE (Isère) et Maison des enfants d'IZIEU (Ain) Le 7 avril 2017 organisée par la commission « Détente et Culture » de l'UTR CFDT

**Par** une belle journée ensoleillée, 31 cédétistes ont découvert le **Musée gallo-romain** aux confins des actuels départements de l'Isère, de la Savoie et de l'Ain.

**De** l'histoire des fouilles dès 1856 jusqu'à l'inauguration de sa nouvelle version en 2000, le musée gallo-romain d'AOSTE présente une très belle série d'objets et témoignages archéologiques. Un parcours continu plonge le visiteur dans la vie de nos ancêtres gallo-romains, il y a 2000 ans. Nous découvrons de belles pièces de céramiques et de verreries, dont le joyau, l'aiguière, resplendit parmi les mortiers, productions locales, ou encore les incontournables amphores contenant des produits importés (vin, huile, conserves de poisson...) Non loin du musée, le four de potier gallo-romain, très bien conservé, protégé par un abri laissant voir la sole, sur laquelle étaient empilés les vases à cuire, l'ère de chauffe où le potier préparait le combustible, et « l'alandier », tunnel en briques réfractaires qui laissait circuler la chaleur.



**Au musée gallo-romain d'Aoste**, un magnifique tabernacle de style baroque, datant du XVIIIème siècle, en bois polychrome, est présenté accompagné de ses trois statues. L'ensemble est inscrit au titre des Monuments Historiques.

À midi, repas au sympathique restaurant d'Izieu.

**Puis** nous nous dirigeons vers le **mémorial de la Maison d'Izieu**. Située dans l'Ain, la Maison d'Izieu dans un cadre superbe, perpétue le souvenir des enfants et adultes juifs qui y avaient trouvé refuge entre mai 1943 et le 6 avril 1944.

Nous profitons des explications d'une guide passionnante nous retraçant l'histoire avec le souci du détail.



La colonie était dirigée par un couple : Sabine ZLATIN, résistante juive d'origine polonaise, et Miron ZLATIN.

**En mai 1943**, en lien avec l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), ils installent une quinzaine d'enfants juifs à Izieu, alors en zone d'occupation italienne, ce qui les met temporairement à l'abri des poursuites antisémites.

**Jusqu'en janvier 1944**, date de la dernière liste du registre des présences tenu par Miron Zlatin, 105 enfants ont séjourné à la colonie d'Izieu.

Celle-ci est souvent un lieu de passage dans un réseau de sauvetage plus vaste, composé d'autres maisons, de familles d'accueil ou de filières de passage en Suisse.

**Au matin du 6 avril 1944**, 44 enfants, âgés de 4 à 17 ans, et 7 adultes furent raflés puis déportés sur ordre de Klaus Barbie, parce qu'ils étaient juifs. Le directeur de la colonie, M. Zlatin, ainsi que deux adolescents furent déportés vers des camps de travaux forcés en Estonie. Le reste du groupe fut déporté à Auschwitz. Seule une monitrice, Léa Feldblum, revint.

**Après** les explications détaillées de la situation et de son contexte, c'est avec une grande émotion que nous découvrons les lieux où ont été conservés en l'état les salles de classe, les cahiers, les lettres, les dessins et les portraits des enfants. Tout leur quotidien se dévoile ainsi à nous, nous laissant sans voix, imprégnés de cette gravité émanant des lieux.

**À travers** l'évocation des enfants juifs d'Izieu et de leurs éducateurs, c'est contre toute forme d'intolérance et de racisme que le mémorial entend lutter.

**Attaché** au présent et tourné vers l'avenir, le mémorial suscite la réflexion sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent.

*La nuit envahit mon regard.  
Par la petite fenêtre qui me reste  
Je contemple le monde  
Et je songe  
A tous ceux qui ont de grandes fenêtres  
Mais dont les volets restent clos.*

Pierre COLI



### Pierre Coli nous a quittés à l'âge de 93 ans.

Pendant toute sa vie, Pierre s'est engagé dans la grande aventure du syndicalisme avec l'organisation syndicale CFDT. Il fût un militant investit dès 1946 dans les batailles pour le travail de cinq jours, les améliorations des classifications, le régime de retraites, et y compris pour la création du statut du personnel des IEG (Industries Electriques et Gazières), publié le 22 juin 1946. Ensuite il œuvra activement pour la défense des causes individuelles et pour améliorer et faire changer des situations collectives à Grenoble. Pierre faisait partie de ces militants engagés qui ont la rage de convaincre pour faire avancer les revendications des femmes et des hommes.

Pierre a aussi été élu à la ville de Grenoble, de 1965 à 1977.

Même à la retraite, il continua son engagement militant pour les autres, en participant activement dans une association d'aide à la réinsertion des personnes sortant de prison.

La section CFDT des Retraités des IEG.



### Françoise RAYNAUD (VALLEE)

nous a quittés le 15 août 2017

Noël Girard, au nom de la CFDT, a dit à ses obsèques, le texte suivant : J'ai eu le bonheur de militer avec Françoise à la Mairie de Grenoble pour laquelle nous travaillions dans les années 80.

C'est à la section syndicale CFDT des communaux de Grenoble que nous nous sommes retrouvés.

Quelles étaient nos priorités revendicatives à l'époque :

- Résorber le nombre d'auxiliaires très important,
- Reclasser les agents de service, les agents spécialisés des écoles maternelles qui comptaient 80 % de femmes dont le salaire était équivalent au SMIC,
- Obtention d'une carrière spécifique pour les travailleurs étrangers non titularisables,
- Améliorer les conditions de travail pour une bonne qualité du service au public.

Je crois que Françoise se retrouvait bien dans ces priorités.

Quelle place occupait-elle dans ce collectif syndical ?

Françoise était une militante pleine de ressources : elle avait une grande capacité à mettre en œuvre un plan d'action, solliciter d'autres personnes pour les mettre dans le coup.

Dans le débat collectif elle était

ferme sur ses convictions, à l'écoute de chacun et élément modérateur à la recherche de compromis.

Quand Françoise s'engageait, elle assumait pleinement !

La Fédération Interco CFDT l'avait sollicitée pour participer à des groupes de réflexion sur le travail social. Elle a répondu présente et a été très appréciée pour sa connaissance du terrain et sa capacité d'analyse.

Pendant quelques années elle a aussi participé à la commission exécutive de l'Union Départementale CFDT de l'Isère.

Son engagement syndical était en cohérence avec son implication pour l'accueil des étrangers, en relation avec ses responsabilités professionnelles.

Unité de vie, une vie donnée.

Merci Françoise.

### ***Pour être encore mieux informés... Restons branchés...***

Abonnez-vous à la newsletter de la CFDT : [https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j\\_5](https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j_5)

N'oubliez pas de nous envoyer votre adresse mail à : [retraites.cfdt.isere@orange.fr](mailto:retraites.cfdt.isere@orange.fr)